

# NOTE SUR L'ANALYSE TYPOCHRONOLOGIQUE DE L'HABITAT VERNACULAIRE

Luc-Fr. GENICOT, Patricia BUTIL & Bernadette LOZET  
Relevés de Philippe WEBER

## *Summary*

*This methodological paper suggests the absolute necessity of an accurate topochronological approach when identifying ancient rural buildings - some examples are given amongst a lot of possible features - in the course of human geographical analysis.*

**MOTS-CLÉS :** habitat rural, construction vernaculaire, analyse typologique

**KEYWORDS :** rural estates, vernacular building, typological observation

## 1. INTRODUCTION

Notre objectif est simplement de faire part de réflexions, nullement exhaustives d'ailleurs, qui se sont précisées durant l'enquête menée par le C.H.A.B./U.C.L. sur l'architecture traditionnelle des campagnes wallonnes entre 1982 et 1994 [1]. Ce sera, de la part d'historiens de l'architecture, une contribution à la méthodologie d'identification d'un bâti ancien en géographie humaine. On veut parler d'une manière de parfaire, de nuancer, sinon de réviser certaines classifications de l'habitat rural, tel qu'il était avant l'ère industrielle, notamment depuis les recherches remarquables à l'époque de Marguerite Lefèvre [2]. Les observations se concentrent, d'une part, sur le rôle essentiel qui revient à l'analyse, appuyée de relevés précis, en sorte de dépasser l'information figée et fréquemment à (trop) petite échelle des cartes qui, en outre, sont relativement plus jeunes que l'objet figuré; et d'autre part, sur la reconnaissance conjointe de l'évolution interne du bâti dont l'état actuel - celui de la plupart des cartes aussi par conséquent - résulte très souvent d'appropriations et de modifications sensibles, en tout cas depuis l'Ancien Régime. Quelques thèmes concrets sont ainsi brièvement expliqués et illustrés.

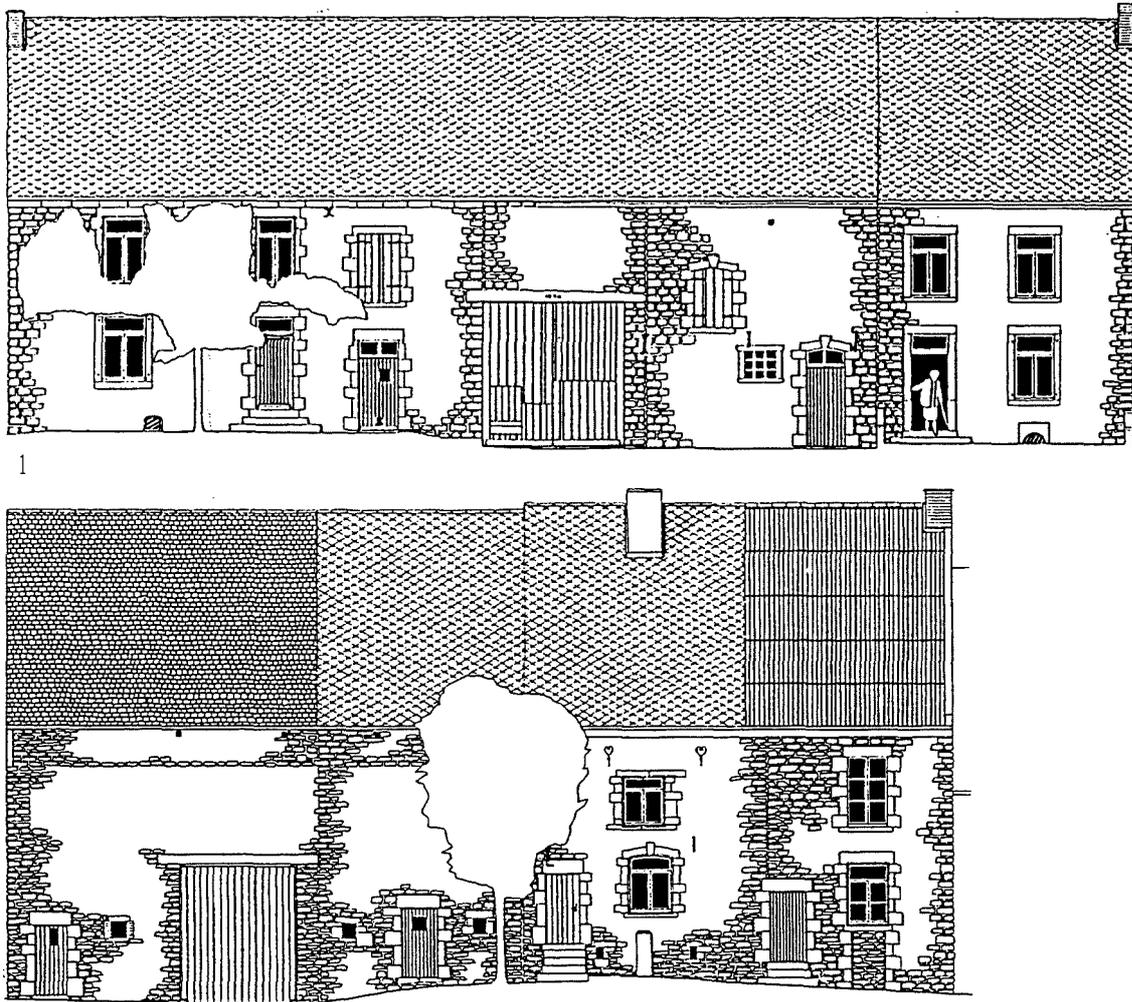
Charles Christians qui a tracé et chaque fois commenté les contours subrégionaux de l'enquête, sait tout ce que celle-ci doit à sa compétence et à son amitié.

## 2. MITOYENNETÉ

L'implantation mitoyenne qui détermine la typologie villageoise de certaines régions, doit être, on le sait, envisagée en termes d'évolution. Si l'analyse des cartes anciennes le prouve, les bâtiments aussi témoignent de leur fréquent isolement. Ici, des percements obturés apparaissent au pignon, Là, de franches cicatrices marquent la façade. Sans doute la contrainte des pratiques ancestrales est-elle bien réelle puisque toute construction se conforme au tracé directeur d'une voirie mise en place depuis longtemps. Ouvert à l'avant sur la rue, l'habitat soudé est clôturé à l'arrière par des jardins, vergers et prairies découpées en lanières. En réalité, le village mitoyen abouti relève du XIX<sup>e</sup>

seulement à l'accroissement démographique mais également au gonflement des exploitations. A côté de nouvelles bâtisses élevées sur les parcelles restées libres, de petites fermes s'amplifient par l'ajout de cellules qui se glissent entre les pignons préexistants.

En Fagne namuroise par exemple, le village-rue est fréquent. Une fois la première impression de cohésion dépassée, les alignements continus se manifestent bien comme une résultante d'opérations échelonnées dans le temps. Ils illustrent la mise en place progressive de bonnes exploitations.



**Figure 1** - Mitoyenneté en devenir

1. *Matagne-la-Grande*, une grange venue s'intercaler en 1840 complète un bicellulaire homogène (à gauche) tandis que la ferme voisine révèle au moins trois phases de construction.

2. *Fagnolle*, quadricellulaire élaboré au départ de logis central par l'ajout d'une étable et finalement d'une tranche groupant cellules de stockage et de stabulation. Une seconde cellule habitative, à droite, s'est accolée en 1745.

### 3. PÉTRIFICATION

Partout, plus ou moins tôt, le matériau pierreux ou la brique succède à la mise en oeuvre du bois et de la terre; le plus souvent sous forme de colombage. Ici, la construction en dur fait table rase du pan-de-

bois, là, elle s'y substitue petit à petit. Ce phénomène de pétrification, tantôt remplace les murs périssables par de solides parois qui modifient peu les structures d'origine, tantôt enrobe un noyau dans une construction homogène dont l'ampleur et même la forme renvoient à une toute autre catégorie de bâtiment. La pétrification ne gomme pas toujours la construction originelle. Aussi réclame-t-elle une interprétation chronologique qu'illustre bien la mixité des matériaux. Le remplacement du colombage se réalise rarement en une fois. Sont d'abord privilégiées les façades remises au goût du jour ou les seuls pans muraux défectueux. En outre, les murs de refend ne font qu'exceptionnellement l'objet d'une réfection.

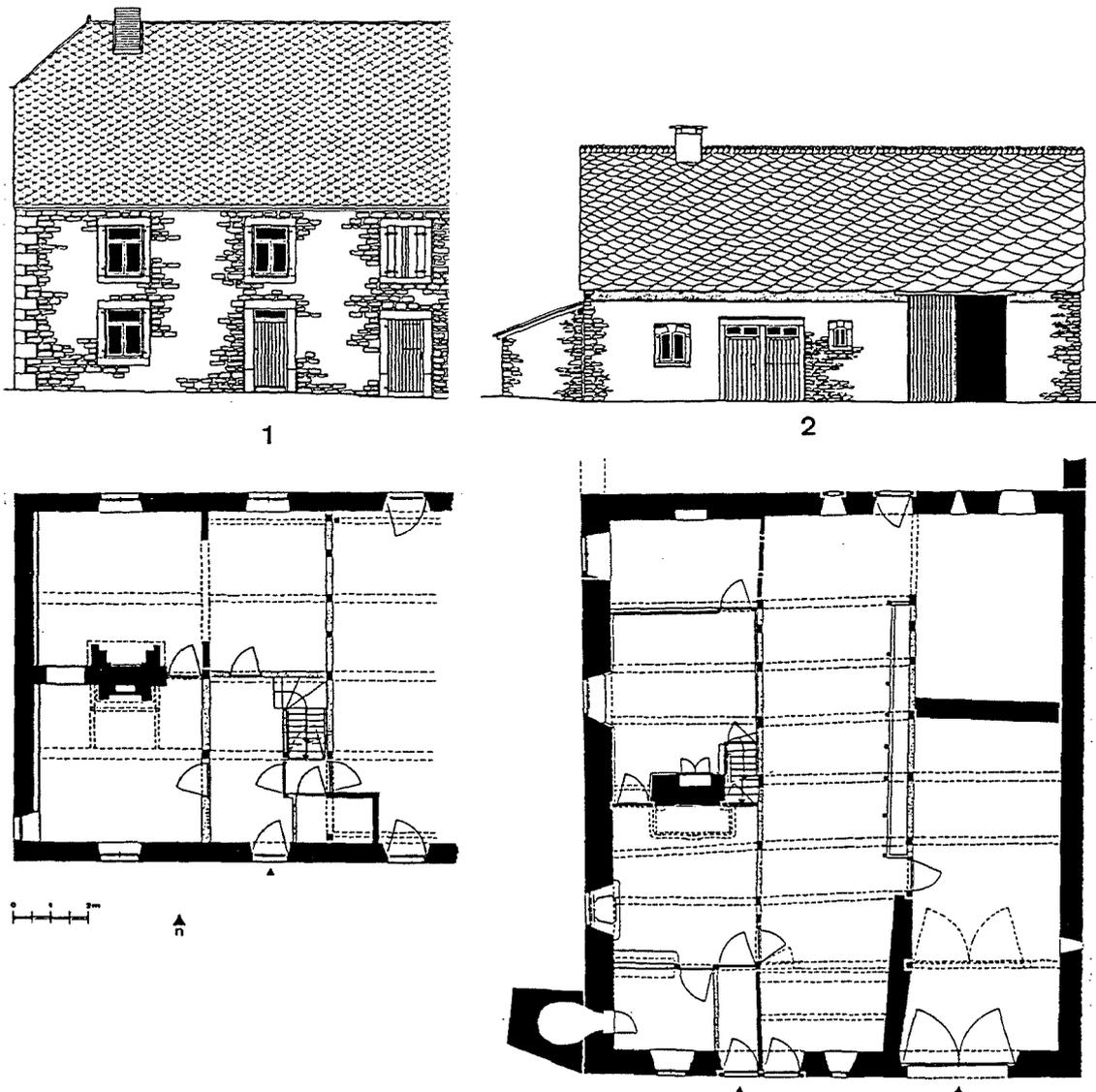


Figure 2 - Variantes de pétrification

1. *Pondrôme* (Famenne), une construction d'apparence homogène (1841) résulte de la substitution des murs de façade et du doublement du pignon par des moellons calcaires d'une ferme bicellulaire en pan-de-bois.

2. *Odeigne* (Ardenne herbagère), une pétrification en deux temps de l'enveloppe fait suite à l'amplification d'une ferme en colombage dans sa forme archaïque à auvent.

#### 4. LE CRITÈRE DU MATÉRIAU

Le matériau ou mieux, et plus souvent d'ailleurs, l'emploi simultané de plusieurs matériaux représente-t-il un bon critère de localisation ? Oui, la plupart du temps, au moins à une échelle topochronologique suffisamment souple, dans la

mesure où la construction vernaculaire est cantonnée dans ses moyens d'approvisionnement et, plus qu'une autre, "déterminée" par son cadre naturel. Jadis, les matériaux voyageaient peu; le coût du transport pesait lourd. Ainsi, en l'absence de définition typologique indéniable de la maison, en plan, voire en élévation, le matériau devient-il un repère géographique relativement fiable. Il lui revient de situer dans l'espace, parfois également dans le temps, des manifestations d'un programme fonctionnel qui apparaît en soi banal et, tout compte fait, transrégional. A un autre point de vue et d'une façon générale, la qualité même de la maison et le soin conféré à ses détails d'exécution induisent par comparaison la reconnaissance du niveau socio-économique du maître de l'ouvrage dans son propre milieu culturel.

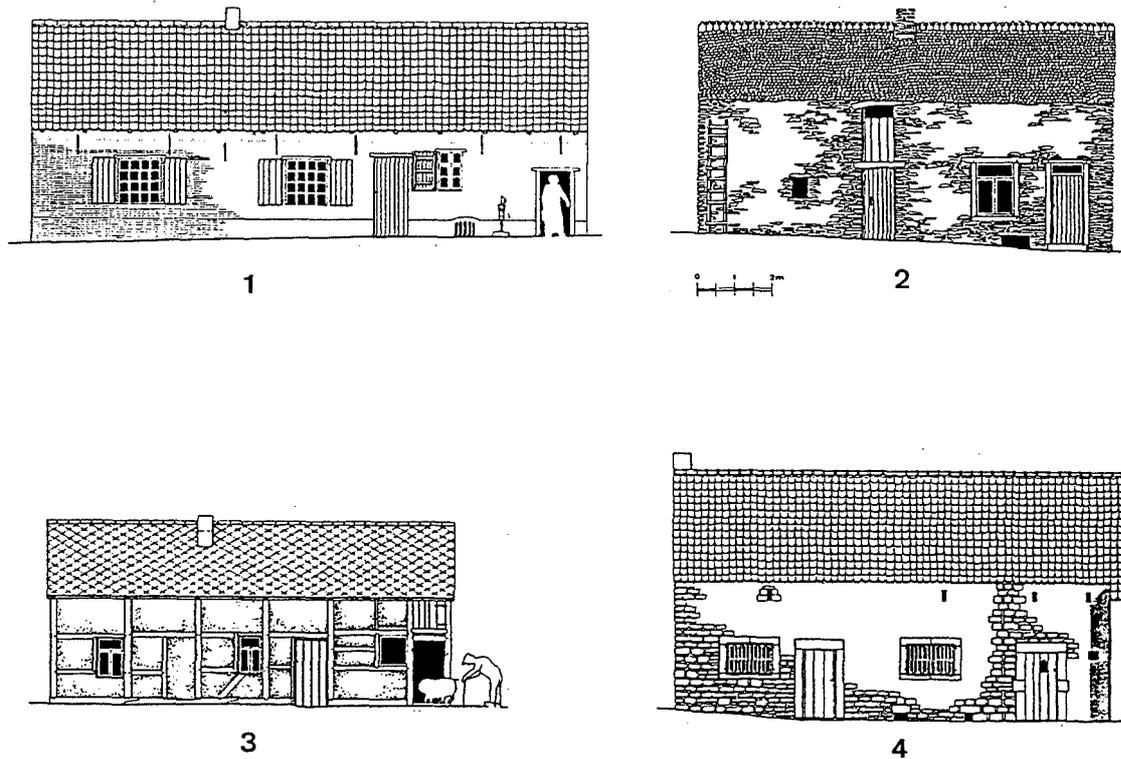


Figure 3 - Le matériau, facteur de localisation

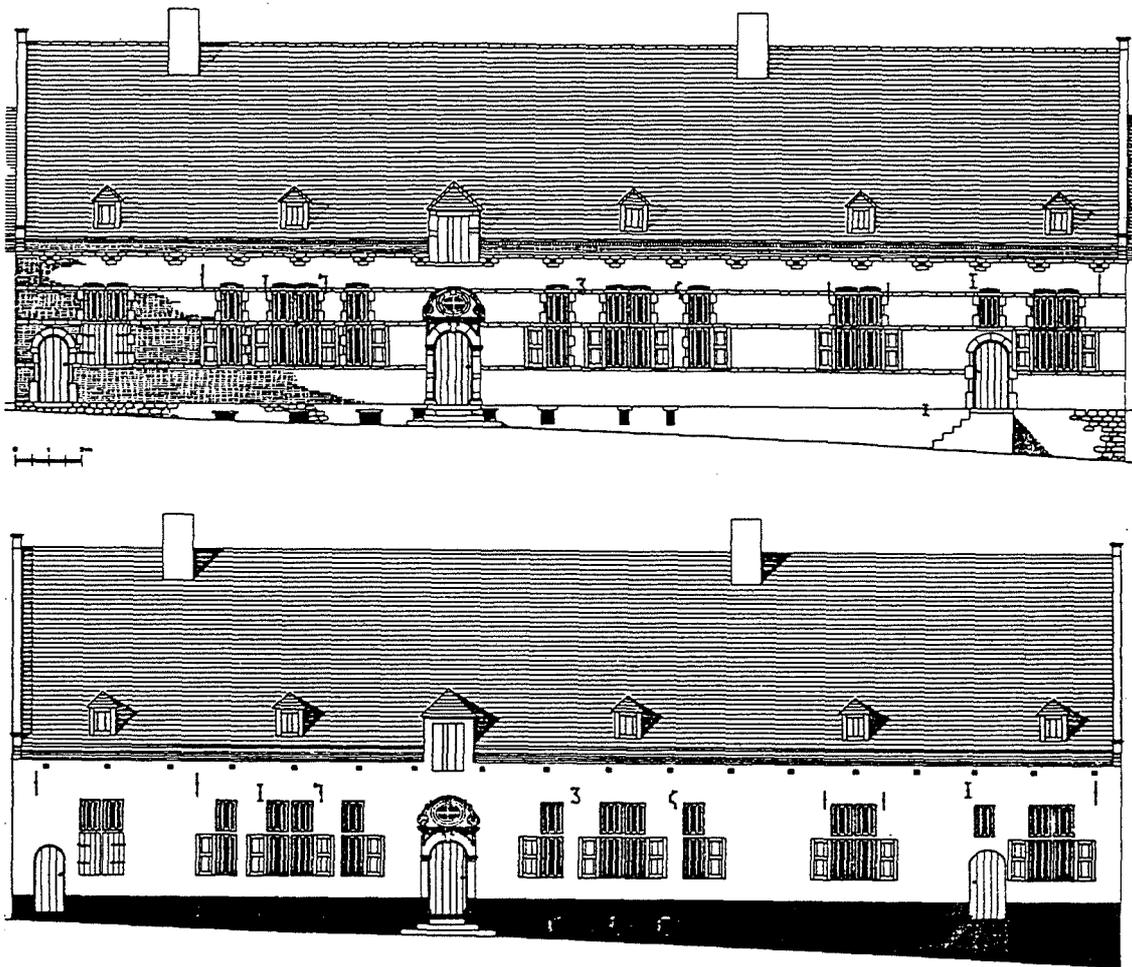
Ces quatre façades de maisons bicellulaires associent classiquement, d'emblée ou pas, un habitat minimum (au départ, de 35 à 45 m<sup>2</sup> hors-tout) et une modeste étable. Elles relèvent en gros d'une même époque et d'une même strate architecturale vers le bas de l'échelle socio-économique du village. Leur composition commune est élémentaire et leur prétention, limitée. En revanche leur "façon", c'est-à-dire leur matérialisation au gré des ressources locales pour ce qui concerne murs, gabarit, toit et percements, varie avec le milieu d'implantation. La physionomie qui en résulte, trahit leur zone d'appartenance ou leur "Kunstlandschaft" d'origine.

1. *Evregnies* (Tournaisis), brique et tuile.
2. *Bellevaux* (Ardenne centrale), schiste et cornus avec lignolets.
3. *Monteuville* (Famenne), pan-de-bois et chaume.
4. *Miécret* (Condroz), calcaire et typologie des baies.

#### 4. L'INCIDENCE DU CHALAGE

De tout temps, la peinture a fait partie de l'architecture, fût-ce simplement pour protéger le

matériau. Songeons à la brique, au bois d'une manière générale, aux pierres gélives ou sensibles aux pollutions. Elle est aussi un élément traditionnel, ancestral même, de composition, d'ornement, d'individualisation, qui est d'habitude assez accordé à la structure de l'ouvrage. C'est particulièrement vrai de la "parure" possible de la bâtisse vernaculaire, qui est plutôt induite par la trame constructive (ossature du pan-de-bois, volets et châssis, trumeaux en brique, etc.). D'autant qu'à dater des alentours de 1800 peut-être, des décennies suivantes sûrement, entre autres sous la pression conjuguée des idéaux du néoclassicisme et des préceptes de l'hygiénisme, la mode est passée au chaulage complet. Affaire de goût, de style, de prophylaxie et de cache-misère, mêlés ou non. Une nouvelle muralité, blanche, masque et noie dans ses grands à-plats des raffinements d'artisans - comme à l'inverse, d'éventuels archaïsmes ou des défauts, nés de l'indigence. Elle estompe des détails de la mise en oeuvre d'origine. Elle est réductrice à cet égard de l'authenticité, elle appartient à une autre étape du vécu. Une qualification du bâti subrégional doit être retrouvée au-delà de la vogue du badigeon coloré.



**Figure 4** - Des effets pervers du chaulage sur l'appréciation architecturale

La comparaison entre la façade d'un logis, restitué dans son état premier, et sa version chaulée (sauf une embase classiquement goudronnée) montre l'effet d'un badigeonnage. La bâtisse perd de son caractère brabançon : effacement des ponctuations subtiles d'une composition qui, dans une fourchette financière donnée, joue habilement sur le bicolourisme d'une trame pierreuse (ici le calcaire gréseux de Gobertange) et de ses "contre-champs" en brique. A juger uniquement sur la physionomie actuelle, l'interprétation serait fallacieuse, à tout le moins appauvrie. *Beauvechain*, Ferme de la Vieille Chise, 1735.

## 6. SURÉLÉVATIONS

Que les logis soient dotés d'un étage habitable, et donc de chambres, n'étonne pas pour notre XX<sup>e</sup> siècle. Or, cette composante ne fait qu'assez

rarement partie du programme constructif au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sauf en certaines régions comme le Condroz, la Fagne ou la Lorraine où elle est en place au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en tout cas. Elle est bien plutôt un élément à acquérir, en réponse notamment à une forte hausse démographique qui marque les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le phénomène de surélévation s'enfle au XIX<sup>e</sup> siècle. Il concerne aussi les dépendances en termes d'augmentation des capacités de stockage. L'incidence de la surélévation des murs varie d'une région à l'autre. Par exemple, dans les maisons en longueur du nord, il s'agira presque d'une mode en Hesbaye, alors que l'habitation hennuyère reste décidément basse. Par ailleurs, la perception des volumes est plus ou moins profondément modifiée selon le mode et l'ampleur de l'exhaussement. A l'œil averti de la corriger à bon escient en redressant une pente de toit, en tempérant l'élan vertical d'un mur...

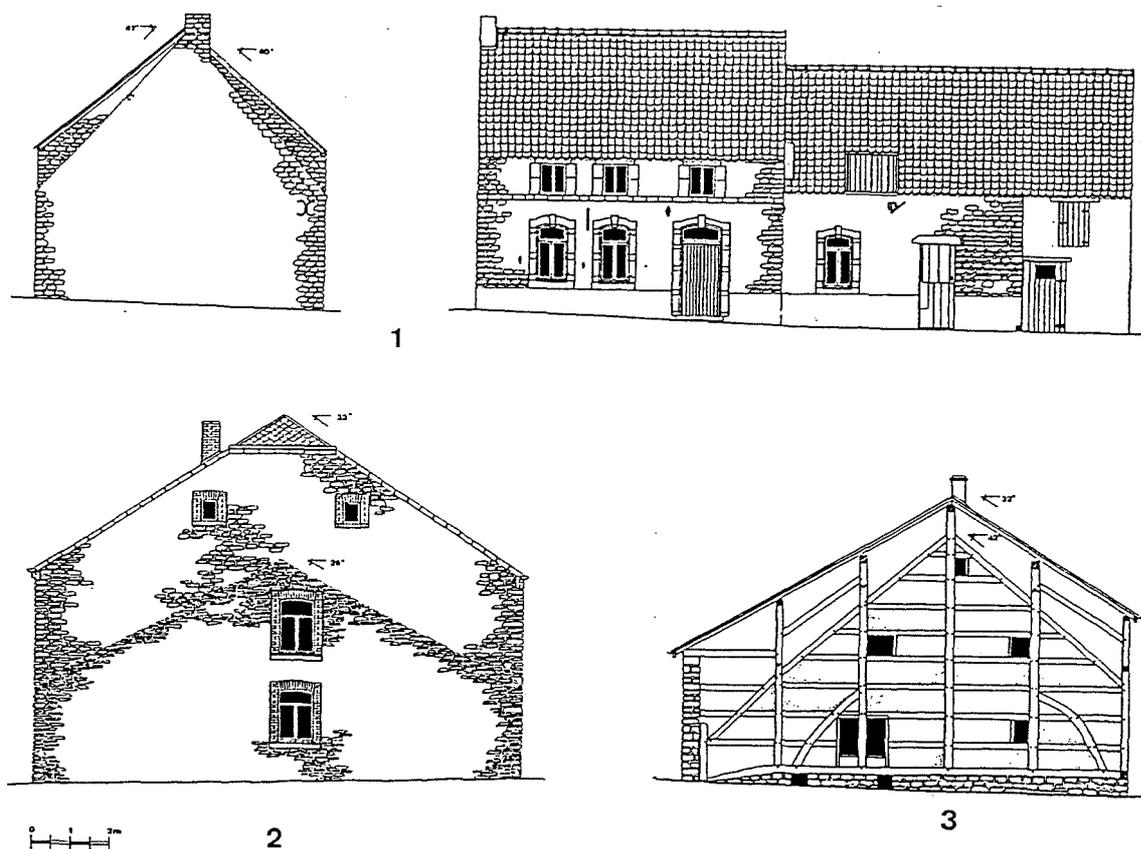


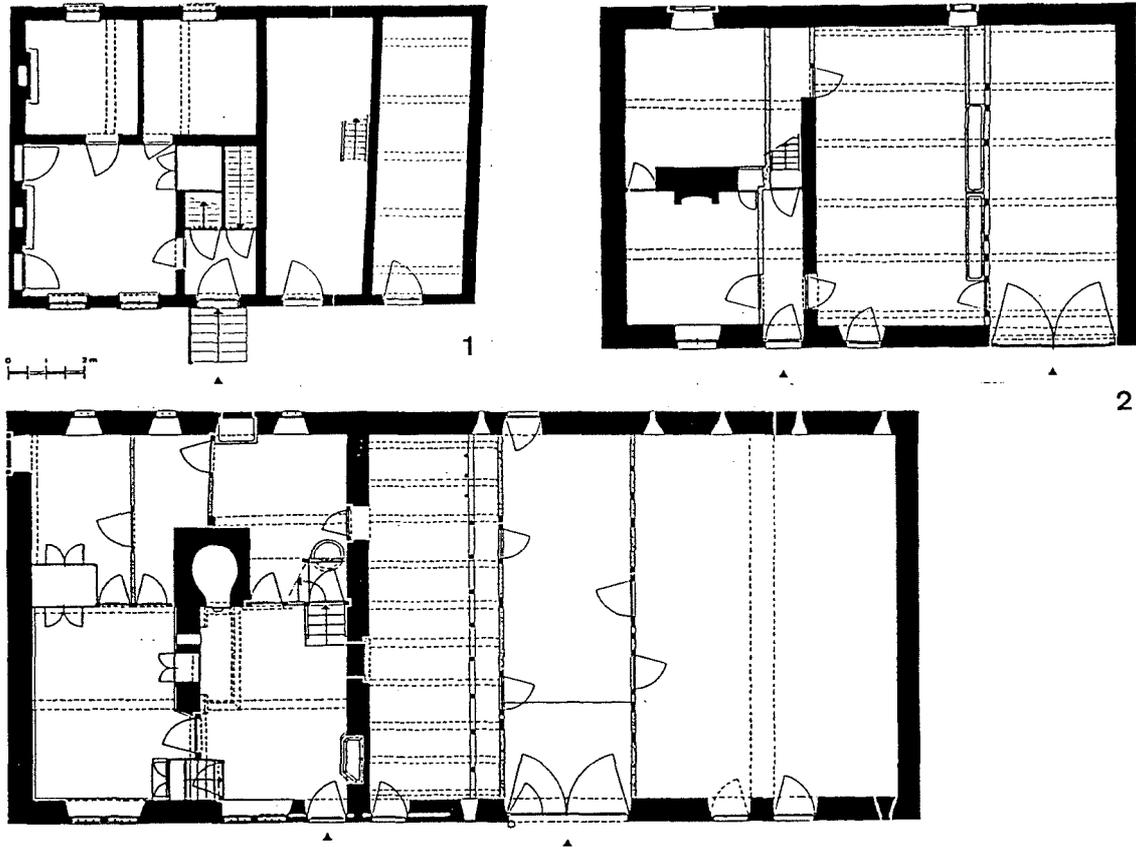
Figure 5 - Exemples parmi tant d'autres

Dans tous les cas, la surélévation entraîne la modification du rapport mur/toiture, voire son inversion ! L'élévation de murs à l'aplomb des anciens murs gouttereaux s'accompagne d'un exhaussement du faîte ou pas, moyennant un abaissement sensible de la pente du toit. Une révision plus ou moins profonde du bâti de charpente s'ensuit. Mises en évidence par la représentation graphique, les traces de telles transformations se cherchent davantage dans les murs; ici, la coloration, la texture d'une brique, là, le calibre d'un moellonage. Quand un enduit ou un chaulage n'est pas venu en gommer les nuances. Reste alors l'indice de la typologie des ouvertures.

1. *Lathuy* (Hesbaye brabançonne), trace des anciennes rives au pignon et dessin des baies (vers 1780 et milieu du XIX<sup>e</sup> siècle).
2. *Villance* (Ardenne centrale), calibre du moellonage variant d'une zone à l'autre (XVIII<sup>e</sup> et fin du XIX<sup>e</sup> siècles).
3. *Oppagne* (Famenne), prolongement des poteaux latéraux en pignon (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle).

## 7. DISPOSITIFS INTERNES

La ferme tricellulaire où se succèdent usuellement logis, étable et grange se reconnaît dans bien des régions. Le dispositif en plan des cellules de dépendances est immuable ou presque d'un endroit à l'autre. A l'inverse, celui du logis précise d'emblée l'appartenance géographique. En prenant pour critère le mode de succession des pièces par rapport à la façade, le nord est le domaine des logis développés en longueur, le sud celui des habitations en profondeur, l'est celui du parti cruciforme. Les positions combinées des sommiers de plafond et du (ou des) massif(s) de cheminée en demeurent des repères assez sûrs, en dépit de l'évolution chronologique des plans. Les effets de celle-ci, aboutie au XVIII<sup>e</sup> siècle, autorisent une différenciation régionale et même sous-régionale. Se cumulent des éléments distinctifs tels que nombre de pièces, type et emplacement des escaliers, adoption du parti en double-corps, expression plus ou moins accomplie de celui-ci, etc.



1. *Boneffe* (Hesbaye namuroise). Appartenance septentrionale un plan en longueur dont les sommiers et massifs de cheminée perpendiculaires à la façade constituent l'indice. Dispositif en double-corps "raccourci" fréquent en Hesbaye au XIX<sup>e</sup> siècle. Le rejet de l'étable à l'extrémité, comme préconisé par les hygiénistes, confirme cette chronologie. Par ailleurs, entrée piétonne pour la grange à la mesure de la modestie de l'exploitation.

2. *Martouzin* (Famenne). Comme dans le sud, succession des pièces en profondeur allant de pair avec des sommiers parallèles à la façade. L'orientation semblable du massif de cheminée exclut, en cette fm du XVIII<sup>e</sup> siècle, une implantation fagnarde. Le rythme des sommiers est incompatible avec le mode lorrain. Reste le développement en plan limité à deux espaces désignant la Famenne ou l'Ardenne herbagère. Mais le type de l'escalier à volée droite et son débordement dans la pièce arrière tranchent en faveur de la première.

3. *Walk*, 1743 (Ardenne herbagère). Parti cruciforme caractéristique des franges orientales de l'Ardenne et de la Lorraine, bien typé par un massif

de cheminée centré et transversal. Cuisine et belle-pièce en façade excluent l'Ardenne centrale. Le dispositif général pourrait par contre être lorrain mais pas le jeu des sommiers. L'usage de colombage en cloisons va dans le même sens.

#### RÉFÉRENCES

- [1] -, 1983-1992, *Architecture rurale en Wallonie*, 12 tomes, volume de synthèse sous presse, Mardaga, Liège.
- [2] LEFÈVRE, M.A., 1936, *L'habitat rural en Belgique. Étude de géographie humaine*, Vaillant-Carmanne, Liège, 306 p.

Luc Fr. GENICOT, Patricia BUTIL  
& Bernadette LOZET  
Université Catholique de Louvain  
Centre d'Histoire de l'Architecture et du Bâtiment,  
(C.H.A.B.), Collège Erasme  
Place Blaise Pascal 1  
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE